

# NORME INTERNATIONALE

ISO  
8630-2

Première édition  
1987-06-15



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION  
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION  
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

**Traitement de l'information — Échange de données sur cartouches à disquette de 130 mm (5,25 in) utilisant un enregistrement à modulation de fréquence modifiée (MFM) à 13 262 ftprad, sur 80 pistes sur chaque face —**

**Partie 2:** (standards.iteh.ai)  
**Format de piste A pour 77 pistes**

[ISO 8630-2:1987](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1234624b-a2af-4fe0-bd48-6204902eaffc/iso-8630-2-1987)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1234624b-a2af-4fe0-bd48-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1234624b-a2af-4fe0-bd48-6204902eaffc/iso-8630-2-1987)

[6204902eaffc/iso-8630-2-1987](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1234624b-a2af-4fe0-bd48-6204902eaffc/iso-8630-2-1987)

*Information processing — Data interchange on 130 mm (5.25 in) flexible disk cartridges using modified frequency modulation recording at 13 262 ftprad, on 80 tracks on each side —*

*Part 2: Track format A for 77 tracks*

Numéro de référence  
ISO 8630-2 : 1987 (F)

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est normalement confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptées par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8630-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 97, *Systèmes de traitement de l'information*.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

## Sommaire

	Page
0 Introduction .....	1
1 Objet et domaine d'application .....	1
2 Conformité .....	1
3 Références .....	1
4 Spécifications générales .....	2
4.1 Mode d'enregistrement .....	2
4.2 Tolérance de positionnement des pistes sur la cartouche à disquette enregistrée .....	2
4.3 Angle de décalage d'enregistrement .....	2
4.4 Densité d'enregistrement .....	2
4.5 Espacement des transitions de flux .....	2
4.6 Amplitude moyenne du signal .....	3
4.7 Octet .....	3
4.8 Secteur .....	3
4.9 Cylindre .....	3
4.10 Numéro du cylindre .....	3
4.11 Capacité en données d'une piste .....	3
4.12 Notation hexadécimale .....	4
4.13 Caractères de détection d'erreur (EDC) .....	4
5 Organisation de la piste après le premier formatage de la piste 00, face 0 .....	4
5.1 Intervalle d'index .....	4
5.2 Identificateur de secteur .....	4
5.3 Intervalle d'identificateur .....	5
5.4 Bloc de données .....	5
5.5 Intervalle de blocs de données .....	5
5.6 Intervalle de piste .....	5

<b>6</b>	Organisation de la piste après le premier formatage, pour toutes les pistes sauf la piste 00, face 0 .....	<b>6</b>
<b>6.1</b>	Intervalle d'index .....	<b>6</b>
<b>6.2</b>	Identificateur de secteur .....	<b>6</b>
<b>6.3</b>	Intervalle d'identificateur .....	<b>7</b>
<b>6.4</b>	Bloc de données .....	<b>7</b>
<b>6.5</b>	Intervalle de bloc de données .....	<b>7</b>
<b>6.6</b>	Intervalle de piste .....	<b>7</b>
<b>7</b>	Organisation de la piste d'une cartouche à disquette enregistrée pour l'échange d'informations .....	<b>8</b>
<b>7.1</b>	Représentation des caractères .....	<b>8</b>
<b>7.2</b>	Cylindres opérationnels et défectueux .....	<b>8</b>
<b>7.3</b>	Exigences applicables aux cylindres .....	<b>8</b>
<b>7.4</b>	Disposition des pistes d'un cylindre opérationnel .....	<b>8</b>
<b>7.5</b>	Disposition des pistes d'un cylindre défectueux .....	<b>9</b>
<b>Annexes</b>		
<b>A</b>	Mise en œuvre des octets EDC .....	<b>10</b>
<b>B</b>	Procédure et matériel de mesurage de l'espacement des transitions de flux .....	<b>11</b>
<b>C</b>	Séparateurs de données pour le décodage des enregistrements MFM ...	<b>14</b>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)

[ISO 8630-2:1987](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1234624b-a2af-4fe0-bd48-6204902eaffc/iso-8630-2-1987)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1234624b-a2af-4fe0-bd48-6204902eaffc/iso-8630-2-1987>

# Traitement de l'information — Échange de données sur cartouches à disquette de 130 mm (5,25 in) utilisant un enregistrement à modulation de fréquence modifiée (MFM) à 13 262 ftprad, sur 80 pistes sur chaque face —

## Partie 2: Format de piste A pour 77 pistes

### 0 Introduction

L'ISO 8630 spécifie les caractéristiques des cartouches à disquette de 130 mm (5,25 in) utilisant un enregistrement à modulation de fréquence modifiée (MFM) à 13 262 ftprad, sur 80 pistes sur chaque face.

L'ISO 8630-1 spécifie les caractéristiques dimensionnelles, physiques et magnétiques de la cartouche afin d'assurer l'interchangeabilité physique entre les systèmes de traitement de l'information.

L'ISO 8630-3 spécifie un autre schéma de piste possible pour l'échange d'information.

L'ISO 8360-1 et l'ISO 8630-2, avec le schéma d'étiquetage spécifié dans l'ISO 7665, permettent l'échange de données entre les systèmes de traitement de l'information.

### 1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 8630 spécifie la qualité des signaux enregistrés, la disposition des pistes et un format de piste à utiliser sur une cartouche à disquette de 130 mm (5,25 in), 13 262 ftprad pour l'échange de données entre les systèmes de traitement de l'information.

NOTE — Les valeurs numériques du système international et/ou du système de mesure impérial figurant dans la présente partie de l'ISO 8630 peuvent être des valeurs arrondies et sont donc compatibles entre elles sans être toutefois exactement égales. L'un ou l'autre des systèmes peut être utilisé, mais ils ne peuvent être ni échangés, ni reconvertis. Le projet original a été établi sur la base du système de mesure impérial et des projets ultérieurs sur la base internationale (SI).

### 2 Conformité

Une cartouche à disquette de 130 mm (5,25 in) est conforme à l'ISO 8630 si elle satisfait à toutes les exi-

gences de la présente partie de l'ISO 8630 et à celles de l'ISO 8630-1 lorsqu'elle présente une des trois tailles de secteurs spécifiées en 4.11.

L'échange d'information n'est possible que lorsque les parties servant à l'échange utilisent des secteurs de même taille.

NOTE — L'ISO 7665 spécifie un champ de l'étiquette volume dans lequel est identifiée la taille choisie pour les secteurs.

### 3 Références

ISO 646:1983, *Traitement de l'information — Jeu de caractères codés à 7 éléments pour l'échange d'information*.

ISO 2022:1986, *Traitement de l'information — Jeux ISO de caractères codés à 7 et à 8 éléments — Techniques d'extension de code*.

ISO 4873:1986, *Traitement de l'information — Jeu de caractères codés à 8 éléments pour l'échange d'information*.

ISO 6429:1984, *Traitement de l'information — Jeux ISO de caractères à 7 et à 8 éléments — Fonctions de commande supplémentaires pour les dispositifs de visualisation de caractères*.

ISO 7065-2:1985, *Traitement de l'information — Échange de données sur cartouches à disquettes de 200 mm (8 in) utilisant un enregistrement à modulation de fréquence modifiée à 13 262 ftprad, 1,9 tpm (48 tpi), sur deux faces — Partie 2 : Schéma de piste*.

ISO 7665:1983, *Traitement de l'information — Structure des fichiers et étiquetage des cartouches à disquette pour l'échange d'information*.

## 4 Spécifications générales

### 4.1 Mode d'enregistrement

#### 4.1.1 Piste 00, face 0

Le mode retenu doit être l'enregistrement à deux fréquences, dans lequel le début de chaque élément binaire est une transition de flux d'horloge. Un UN est représenté par une transition de flux de données entre deux transitions de flux d'horloge.

Les exceptions à ce qui précède sont définies en 4.12.

#### 4.1.2 Toutes les pistes sauf la piste 00, face 0

Le mode d'enregistrement doit être la modulation de fréquence modifiée (MFM) pour lequel les conditions sont

- a) une transition de flux doit être écrite au centre de chaque élément binaire contenant un UN,
- b) une transition de flux doit être écrite à chaque limite d'élément, entre les éléments binaires consécutifs contenant des ZÉROS.

Les exceptions à ce qui précède sont définies en 4.12.

### 4.2 Tolérances de positionnement des pistes sur la cartouche à disquette enregistrée

Les axes des pistes enregistrées doivent être situés entre  $\pm 0,425$  mm ( $\pm 0,001 67$  in) de leurs positions nominales dans le cadre des conditions de fonctionnement spécifiées dans l'ISO 8630-1.

### 4.3 Angle de décalage d'enregistrement

Au moment de lire ou d'écrire une transition magnétique, la transition doit présenter un angle de  $0^\circ \pm 18'$  avec le rayon.

NOTE — Les pistes pouvant être écrites et surécrites aux limites des tolérances données en 4.2 et 4.3, un groupe d'anciennes données est peut-être resté au bord des données nouvellement écrites et pourrait provoquer du bruit indésirable lors de la lecture. Il est donc nécessaire de nettoyer les bords des pistes par effacement après écriture.

### 4.4 Densité d'enregistrement

4.4.1 La densité nominale d'enregistrement doit être 13 262 ftrad\*. La longueur nominale des éléments binaires de la piste 00, face 0, est de 151  $\mu$ rad ; pour toutes les autres pistes, cette longueur nominale est de 75,5  $\mu$ rad.

4.4.2 La longueur moyenne de l'élément binaire sur une longue période doit être égale à la longueur moyenne des éléments binaires mesurée sur un secteur. Elle doit avoir une tolérance de  $\pm 2,0$  % sur la longueur nominale de chaque élément binaire.

4.4.3 La longueur moyenne de l'élément binaire sur une courte période se rapportant à un élément binaire particulier doit être égale à la moyenne des longueurs des 8 éléments binaires précédents. Elle doit avoir une tolérance de  $\pm 8$  % sur la longueur moyenne de l'élément binaire sur une longue période.

### 4.5 Espacement des transitions de flux

L'espacement instantané entre transitions de flux peut être influencé par le processus de lecture et d'écriture de la série d'éléments binaires enregistrée (effets de bourrage d'impulsions) et par d'autres facteurs.

Les positions des transitions correspondent aux positions de crête dans le signal lors de la lecture. Les essais devraient être faits en utilisant un amplificateur de lecture détecteur de crêtes (voir aux annexes B et C).

#### 4.5.1 Espacement des transitions de flux pour la piste 00, face 0 (voir figure 1)

4.5.1.1 L'espacement entre deux transitions de flux d'horloge entourant une transition de flux de donnée ou entre deux transitions de flux de données entourant une transition de flux d'horloge, doit être compris entre 90 % et 140 % de la longueur nominale de l'élément binaire.

4.5.1.2 L'espacement entre deux transitions de flux d'horloge n'entourant pas une transition de flux de donnée ou entre deux transitions de flux de données entourant une transition de flux d'horloge manquante, doit être compris entre 60 % et 110 % de la longueur nominale de l'élément binaire.

4.5.1.3 L'espacement entre une transition de flux de donnée et la transition de flux d'horloge précédente (lorsqu'elle existe) ou entre une transition de flux d'horloge et la transition de flux de donnée précédente (lorsqu'elle existe) doit être compris entre 45 % et 70 % de la longueur nominale de l'élément binaire.

#### 4.5.2 Espacement des transitions de flux pour toutes les pistes sauf la piste 00, face 0 (voir figure 2)

4.5.2.1 L'espacement entre les transitions de flux d'une série de UNs doit être compris entre 80 % et 120 % de la longueur moyenne de l'élément binaire sur une courte période.

\* Transition de flux par radian.

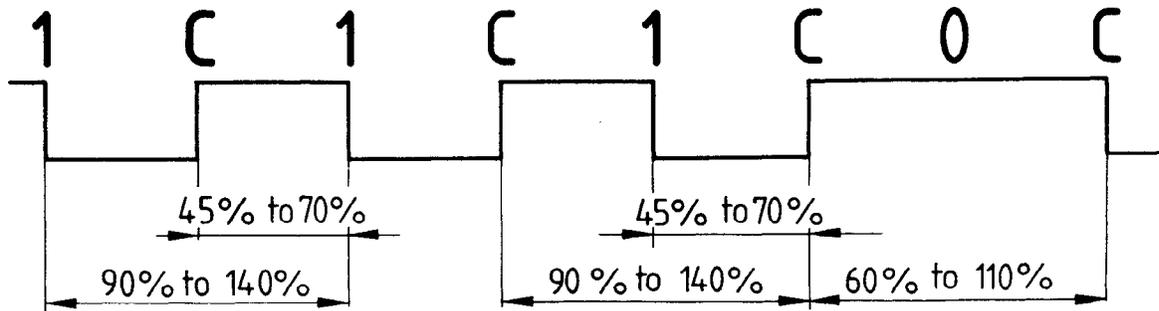


Figure 1

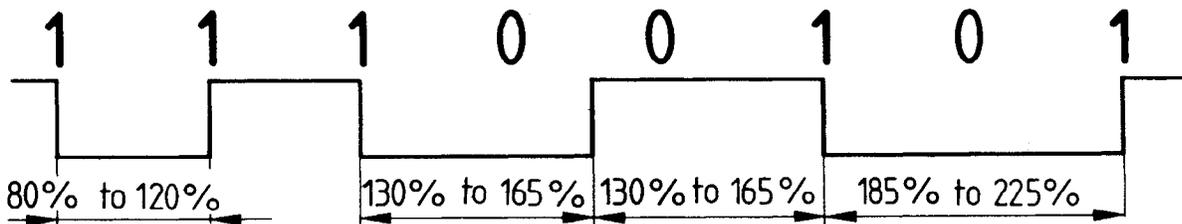


Figure 2

iTeh STANDARD PREVIEW

4.5.2.2 L'espacement entre la transition de flux d'un UN et l'espacement entre les deux ZÉROS qui la précèdent ou la suivent doit être compris entre 130 % et 165 % de la longueur moyenne de l'élément binaire sur une courte période.

4.5.3 L'espacement entre les deux transitions de flux UN entourant un élément binaire ZÉRO doit être compris entre 185 % et 225 % de la longueur moyenne de l'élément binaire sur une courte période.

**4.6 Amplitude moyenne du signal**

Pour chaque face, l'amplitude moyenne du signal sur toute piste non défectueuse (voir ISO 8630-1) de la cartouche objet de l'échange doit être inférieure à 160 % de  $SRA_{1f}$  et supérieure à 40 % de la  $SRA_{2f}$ .

**4.7 Octet**

Un octet est un groupe de 8 positions binaires, désignées B1 à B8, B8 étant le bit le plus significatif et enregistré le premier.

Dans chaque position le bit est un ZÉRO ou un UN.

**4.8 Secteur**

La piste 00 des faces 0 et 1 est divisée en 26 secteurs. Toutes les autres pistes de la cartouche à disquette doivent avoir le même nombre de secteurs, c'est-à-dire 8, 15 ou 26.

**4.9 Cylindre**

Une paire de pistes, une sur chaque face du disque, portant le même numéro de piste.

**4.10 Numéro du cylindre**

Un numéro de cylindre doit être un nombre à deux chiffres identiques au numéro des pistes du cylindre.

**4.11 Capacité en données d'une piste**

La capacité de la piste 00, face 0 doit être de 3 328 octets.

La capacité de la piste 00, face 1 doit être de 6 656 octets.

La capacité de toutes les autres pistes doit être conforme aux indications du tableau 1.

Tableau 1

Nombre de secteurs	Nombre d'octets de données du secteur	Capacité d'une piste
26	256	6 656 octets
15	512	7 680 octets
8	1 024	8 192 octets

**4.12 Notation hexadécimale**

Dans la suite, la notation hexadécimale est utilisée pour désigner les octets suivants :

- (00) pour (B8 à B1) = 00000000
- (01) pour (B8 à B1) = 00000001
- (02) pour (B8 à B1) = 00000010
- (03) pour (B8 à B1) = 00000011
- (FF) pour (B8 à B1) = 11111111
- (FC)\* pour (B8 à B1) = 11111100  
lorsque les transitions d'horloge de B6 et B4 sont manquantes
- (FE)\* pour (B8 à B1) = 11111110  
lorsque les transitions d'horloge de B6, B5 et B4 sont manquantes
- (FB)\* pour (B8 à B1) = 11111011  
lorsque les transitions d'horloge de B6, B5 et B4 sont manquantes
- (F8)\* pour (B8 à B1) = 11111000  
lorsque les transitions d'horloge de B6, B5 et B4 sont manquantes
- (4E) pour (B8 à B1) = 01001110
- (FC) pour (B8 à B1) = 11111100
- (FE) pour (B8 à B1) = 11111110

- (FB) pour (B8 à B1) = 11111011
- (F8) pour (B8 à B1) = 11111000
- (A1)\* pour (B8 à B1) = 10100001  
où la transition limite entre B3 et B4 est manquante
- (C2)\* pour (B8 à B1) = 11000010  
où la transition limite entre B3 et B4 est manquante

**4.13 Caractères de détection des erreurs (EDC)**

Les deux octets EDC sont générés en décalant en série les bits correspondants, spécifiés plus loin pour chaque partie de la piste, par un registre à décalage à 16 bits décrit par le polynôme générateur :

$$X^{16} + X^{12} + X^5 + 1$$

(Voir aussi l'annexe A).

**5 Organisation de la piste après le premier formatage de la piste 00, face 0**

Après le premier formatage, la piste doit compter 26 secteurs utilisables. La disposition de la piste doit être comme indiqué à la figure 3.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1234624b-a2af-4fe0-bd48-6204902eaffc/iso-8630-2-1987>  
 (standard.iteh.ai)

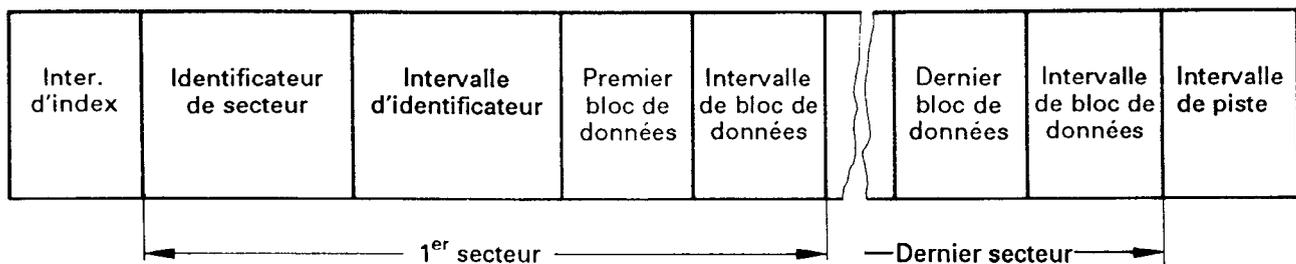


Figure 3

**5.1 Intervalle d'index**

Nominalement, ce champ doit comprendre 73 octets.

Son contenu n'est pas spécifié mais il ne doit pas contenir d'octets (FE)\*.

L'écriture de l'intervalle d'index commence à la détection du trou d'index. L'un quelconque des 20 premiers octets peut être altéré par la surécriture.

**5.2 Identificateur de secteur**

Ce champ doit être conforme aux indications du tableau 2.

Tableau 2

Marque d'identificateur		Identificateur d'adresse				
		Piste adresse		S	1 octet (00)	EDC
6 octets (00)	1 octet (FE)*	C 1 octet (00)	Face 1 octet (00)	1 octet		

### 5.2.1 Marque d'identificateur

Ce champ doit comprendre 7 octets :

6 octets (00)

1 octet (FE)\*

### 5.2.2 Identificateur d'adresse

Ce champ doit comprendre 6 octets

#### 5.2.2.1 Adresse de la piste

Ce champ doit comprendre 2 octets :

a) Adresse du cylindre (C)

Cette zone doit spécifier l'adresse du cylindre en notation binaire. Elle doit être (00) pour tous les secteurs.

b) Numéro de face (Face)

Cette zone doit spécifier la face du disque. Elle doit être (00) pour tous les secteurs.

#### 5.2.2.2 Numéro de secteur (S)

Le 3<sup>e</sup> octet doit spécifier en notation binaire le numéro du secteur, de 01 pour le premier secteur à 26 pour le dernier.

Les 26 secteurs doivent être enregistrés dans l'ordre naturel :

1, 2, 3, ..., 25, 26

#### 5.2.2.3 4<sup>e</sup> octet de l'adresse secteur

Le 4<sup>e</sup> octet doit toujours être un octet (00).

#### 5.2.2.4 EDC

Ces deux octets doivent être générés comme défini en 4.13, en utilisant les octets de l'identificateur secteur en commençant par l'octet (FE)\* (voir 5.2.1) de la marque de l'identificateur et en terminant par le 4<sup>e</sup> octet (voir 5.2.2.3) de l'adresse secteur.

### 5.3 Intervalle d'identificateur

Ce champ doit comprendre 11 octets (FF) enregistrés initialement.

### 5.4 Bloc de données

Ce champ doit être conforme aux indications du tableau 3.

Tableau 3

Bloc de données			
Marque de données		Champ de données	EDC
6 octets (00)	1 octet (FB)*	128 octets	2 octets

#### 5.4.1 Marque de données

Ce champ doit comprendre 7 octets :

6 octets (00)

1 octet (FB)\*

#### 5.4.2 Champ de données

Ce champ doit comprendre 128 octets. Aucune exigence n'est requise pour le contenu de ce champ à l'exception de la validité du champ EDC (voir aussi 7.4.2.4.2).

#### 5.4.3 EDC

Ces deux octets doivent être générés comme indiqué en 4.13, en utilisant les octets du bloc de données en commençant par le 7<sup>e</sup> octet de la marque de données (voir 5.4.1) et en terminant par le dernier octet du champ de données (voir 5.4.2).

### 5.5 Intervalle de blocs de données

Ce champ doit comprendre 27 octets (FF) enregistrés initialement. Il est enregistré après chaque bloc de données et il précède l'identificateur du secteur suivant. Après le dernier bloc de données, il précède l'intervalle de piste.

### 5.6 Intervalle de piste

Ce champ doit être placé après l'intervalle bloc de données du 26<sup>e</sup> secteur. À la densité nominale, ce champ doit comprendre 247 octets (FF). L'écriture de l'intervalle piste a lieu jusqu'à la détection du trou d'index, sauf si ce dernier a été détecté pendant l'écriture du dernier intervalle de bloc de données ; dans ce cas, il n'y a pas d'intervalle de piste.

## 6 Organisation de la piste après le premier formatage, pour toutes les pistes sauf la piste 00, face 0

Après le premier formatage, il y a un certain nombre de secteurs, qui est déterminé par l'octet de longueur des secteurs (voir 6.2.2.3) de l'adresse secteur. L'organisation de chaque piste doit être comme indiqué à la figure 4.

NOTE — La piste 00, face 1, est toujours enregistrée avec 26 secteurs (voir 4.8).

### 6.1 Intervalle d'index

À la densité nominale, ce champ doit comprendre 146 octets.

Son contenu n'est pas spécifié, mais il ne doit pas contenir d'octet (A1)\*.

L'écriture de l'intervalle d'index commence à la détection du trou d'index. L'un quelconque des 40 premiers octets peut être altéré par la surécriture.

### 6.2 Identificateur de secteur

Cette zone doit être conforme aux indications du tableau 4.

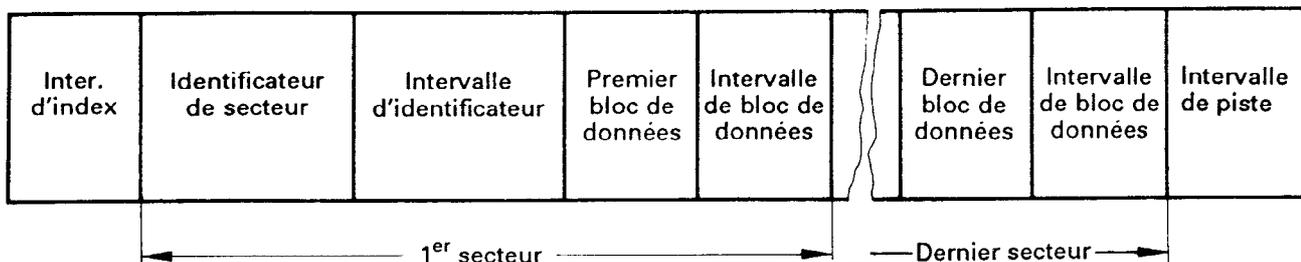


Figure 4  
(standards.iteh.ai)

Tableau 4

ISO 8630-2:1987

Marque d'identificateur			Identificateur d'adresse				
			Piste adresse		S	SL	EDC
12 octets (00)	3 octets (A1)*	1 octet (FE)	C 1 octet	Face 1 octet (00 ou 01)	1 octet	1 octet	2 octets

#### 6.2.1 Marque d'identificateur

Ce champ doit comprendre 16 octets :

12 octets (00)

3 octets (A1)\*

1 octet (FE)

#### 6.2.2 Identificateur d'adresse

Ce champ doit comprendre 6 octets.

##### 6.2.2.1 Adresse de la piste

Ce champ doit comprendre 2 octets :

##### a) Adresse du cylindre (C)

Cette zone doit spécifier l'adresse du cylindre en notation binaire, de 00 pour le cylindre extérieur à 74 pour le cylindre intérieur.

##### b) Numéro de face (Face)

Cette zone doit spécifier la face du disque. Sur la face 0, il doit être (00) pour toutes les pistes. Sur la face 1, il doit être (01) pour toutes les pistes.

##### 6.2.2.2 Numéro de secteur (S)

Le 3<sup>e</sup> octet doit spécifier en notation binaire le numéro du secteur, de 01 pour le premier secteur jusqu'au numéro du dernier secteur (8, 15 ou 26).

Les secteurs doivent être enregistrés dans l'ordre naturel :

1, 2, 3, ..., jusqu'au dernier secteur

### 6.2.2.3 Longueur des secteurs (SL)

Ce champ doit avoir une des trois valeurs (voir le tableau 5) qui définit le nombre d'octets du champ de données et détermine donc le nombre de secteurs de la piste. Cette valeur doit être la même pour tous les secteurs d'une piste et pour tous les cylindres sauf le cylindre 00.

Tableau 5

Valeur (SL) en hexadécimal	Nombre d'octets de la zone de données	Nombre de secteurs de la piste
(01)	256	26
(02)	512	15
(03)	1 024	8

Sur la piste 00, face 1, on ne peut avoir que 26 secteurs de 256 octets ; en conséquence, seul l'octet (01) est autorisé dans ce champ de la piste.

### 6.2.2.4 EDC

Ces deux octets doivent être générés comme indiqué en 4.13, en utilisant les octets de l'identificateur de secteur en commençant par le 1<sup>er</sup> octet (A1)\* (voir 6.2.1) de la marque d'identificateur et en terminant par l'octet de longueur de secteur (voir 6.2.2.3) de l'adresse secteur.

### 6.3 Intervalle d'identificateur

Ce champ doit comprendre 22 octets (4E) enregistrés initialement.

### 6.4 Bloc de données

Ce champ doit être conforme aux indications du tableau 6.

Tableau 6

Marque de données			Champ de données	EDC
12 octets (00)	3 octets (A1)*	1 octet (FB)		2 octets

#### 6.4.1 Marque de données

Cette zone doit comprendre 16 octets :

- 12 octets (00)
- 3 octets (A1)\*
- 1 octet (FB)

### 6.4.2 Zone de données

Cette zone doit comprendre un certain nombre d'octets qui sont définis par l'octet de longueur des secteurs (voir 6.2.2.3) de l'adresse secteur. Aucune exigence implicite n'est requise pour le contenu de ce champ, à l'exception de la validité des octets EDC (voir aussi 7.4.2.4.2).

### 6.4.3 EDC

Ces deux octets doivent être générés comme indiqué en 4.13, en utilisant les octets du bloc de données en commençant par le 1<sup>er</sup> octet (A1)\* de la marque de données (voir 6.4.1) et en terminant par le dernier octet du champ de données (voir 6.4.2).

### 6.5 Intervalle de bloc de données

Ce champ doit contenir un certain nombre d'octets (4E) enregistrés initialement. Ce nombre dépend du nombre d'octets du champ de données (voir 6.4.2) comme précisé au tableau 7.

Tableau 7

Nombre d'octets de la zone de données	Nombre d'octets de l'intervalle de bloc de données
256	54
512	84
1 024	116

Cet intervalle est enregistré après chaque bloc de données et précède l'identificateur de secteur suivant. Après le dernier bloc de données, il précède l'intervalle de piste.

### 6.6 Intervalle de piste

Ce champ suit l'intervalle bloc de données du dernier secteur. Il doit être composé d'un certain nombre d'octets (4E) enregistrés initialement. Le nombre d'octets à la densité nominale dépend du nombre d'octets dans le champ des données (voir 6.4.2) comme précisé au tableau 8.

Tableau 8

Nombre d'octets de la zone de données	Nombre d'octets dans l'intervalle de piste
256	598
512	400
1 024	654

L'écriture de l'intervalle de piste a lieu jusqu'au moment où le trou d'index est détecté, sauf s'il a été détecté pendant l'écriture de l'intervalle du dernier bloc de données ; dans ce cas, il n'y a pas d'intervalle de piste.